

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent le Samedi dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 18 février.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle.

Rapport à l'Empereur par S. Exc. le ministre de l'instruction publique et des cultes modifiant dans quelques-unes de leurs dispositions les décrets, ordonnances et arrêtés sur l'organisation de l'École française d'Athènes; — décret y annexé;

Arrêtés du ministre de la guerre portant fixation : de la prestation individuelle à payer pour l'exonération du service militaire en 1859; — des allocations attribuées aux rengagements et aux engagements volontaires après libération du service; — de la prestation individuelle que les militaires sous les drapeaux auront à verser pour être admis, s'il y a lieu, à l'exonération du service;

Prestation de serment du secrétaire général du ministère de la justice;

Nomination : d'un membre du conseil du sceau des titres;

Arrêté du ministre de l'intérieur portant avertissement donné au journal *la Presse*.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le *Moniteur* a publié la note suivante :

Le projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1860, et le projet de loi tendant à approuver les conventions passées entre le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et diverses Compagnies de chemins de fer, ont été portés mardi au Corps législatif au moment où la séance venait d'être levée. Ces deux projets de lois seront présentés au Corps législatif à la prochaine séance publique.

Un arrêté de S. Exc. le ministre de la guerre fixe à 2,000 fr. le taux de la prestation individuelle à payer pour l'exonération du service militaire en 1859.

Un autre arrêté fixe à 400 fr. par chaque année de service restant à accomplir, le taux de la prestation que les militaires sous les drapeaux auront à verser pour être admis à l'exonération du service militaire.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Résumé de la séance du 11 février 1859

1. Adoption du devis rectifié pour la construction d'un nouvel hôpital, sous le titre d'*Hôpital Napoléon*. Montant de la dépense, 293,237 francs 55 cent. Vote d'un emprunt de 200,000 francs.

2. Adoption du projet d'élargissement de la rue des Lignes dans la partie aboutissant à celle de la Fosse-aux-Chênes.

3. Acceptation de l'offre faite par MM. Gillet-Duinage et C^{ie} pour l'établissement de lavoir et bains publics.

4. Vote d'une indemnité de 409 fr. 43 c. à payer à M. Mazure-Mazure, pour terrain cédé à la voie publique.

5. Vote d'un crédit de 130 fr. 60 c. pour frais d'acte dus à M^{re} Cottigny, notaire.

6. Nomination de deux membres pour vérifier la liste électorale.

7. Demande d'autorisation à effet de former opposition à un jugement par défaut rendu par le tribunal civil de Lille, en faveur de l'ancienne société du canal de Roubaix.

(Communiqué).

La Société chorale de Roubaix donnera un concert, le dimanche 27 février, à sept heures précises, dans la salle de l'Hôtel des Pompiers. Nous publierons le programme dans notre prochain numéro.

C'est le lundi 28 courant qu'aura lieu le concert de M^{lle} Zoé Lecocq.

Le programme n'est pas encore arrêté. Nous le publierons incessamment.

Les journaux de Lille publient aujourd'hui le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de plan et d'alignement de la ville agrandie.

Le rapport a exprimé, au nom de cette commission, des sentiments de gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué par leurs études et leurs conseils, à résoudre les difficultés de cet important travail.

Après avoir donné connaissance des principales dispositions du nouveau plan, voici en quels termes le rapporteur a rappelé les services rendus par MM. Dewarlez et Vandenberghe :

« N'oublions pas non plus les artistes qui nous ont adressé leurs travaux individuels, et parmi eux M. Vandenberghe, dont les dessins intelligents par le fond et séduisants par l'exécution, méritent, comme celui de M. Dewarlez, de prendre place dans nos archives auxquelles il veut bien les offrir. Qu'un témoignage de satisfaction et de remerciement, consigné dans votre procès-verbal, vienne les récompenser l'un et l'autre d'un labeur qui n'a point été sans utilité. »

La commission municipale a adopté les conclusions du rapport, et a décidé que ce rapport serait livré à l'impression.

Elle a ensuite exprimé sa vive gratitude à MM. les ingénieurs militaires et civils, dont l'obligeant et précieux concours a amené les résultats qui lui ont été exposés, et a volé des remerciements et des félicitations à MM. les architectes Dewarlez et Vandenberghe, pour les études remarquables qu'ils ont si libéralement mises à la disposition de l'administration.

Alexandre Prevost, tisserand, âgé de 64 ans, a déposé une plainte contre son petit-fils, Louis Prevost, âgé de 24 ans, qui l'avait violemment frappé à la figure. Depuis longtemps, a ajouté le vieillard, ce jeune homme le menaçait de mort.

Le coupable a été arrêté et conduit à Lille, pour être mis à la disposition de la justice.

Mardi, vers trois heures, le nommé Henri Pollet, charpentier, demeurant à Flers, était occupé à dresser une poutre contre la muraille de l'établissement de MM. Isaac Holden et fils, à Croix. La poutre qu'il fallait placer, étant arrêtée à l'endroit du mur où l'arbre de transmission dépasse d'environ 40 centimètres, Pollet prit une échelle et eut l'imprudence d'y monter en tournant le dos à l'arbre.

Ses habits furent pris dans une rainure, et le malheureux fit alors plusieurs tours et retomba violemment sur le pavé.

Transporté dans les appartements de MM. Holden, il y reçut les soins les plus pressés.

Le médecin n'a constaté aucune fracture, et, par un bonheur providentiel, le charpentier qui a échappé à la mort n'a reçu que quelques contusions.

Il pourra reprendre ses occupations sous très peu de temps.

C'est lundi prochain, 21, que la grande opération du tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1858 commencera dans les 2,834 cantons des 86 départements de l'Empire français.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une baisse moyenne de 13 centimes à l'hectolitre.

On vient de fonder à Marseille un établissement pour l'exposition permanente des machines industrielles et agricoles, qui sera très utile à Lyon.

Marseille, dont le commerce et l'industrie s'étendent avec une prodigieuse rapidité, a, plus que toute autre ville, besoin de ces machines. Elle est en outre située dans une position telle, que les produits fabriqués, ou les machines propres à les obtenir, lui sont d'abord demandés par tout le commerce de l'Inde, du Levant, de l'Afrique, de l'Italie et de l'Espagne. Mettre à la disposition du commerce des voyageurs et

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 19 FÉVRIER 1859.

— N° 27. —

LA MANSARDE

Suite. — Voir notre dernier numéro.

— Non, Dieu m'en est témoin ! je suis même plus heureuse en ce moment qu'à l'époque de notre plus grande prospérité. Tu es délivré de ta funeste passion ; — il ne nous reste plus qu'à guérir ton âme, et nous y parviendrons certainement lorsque tu l'efforceras, avec la vigueur que rend la santé, de bannir les sombres rêveries. Nous sommes jeunes tous les deux, nous pourrions nous accoutumer au travail. Si la proposition que je t'ai déjà faite te convient, nous irons nous fixer dans une grande ville et y donner des leçons, toi de langues et de musiques, moi de couture et d'ouvrages de main. Tu trouveras toujours en ta femme une amie prête à l'encourager, et nous consolant, nous soutenant l'un l'autre, nous connaîtrons mieux nos cœurs dans la pauvreté que dans l'opulence.

C'est ainsi que Marie parlait à Wallden ; c'est ainsi qu'elle s'efforçait de renaitre à une vie

nouvelle et d'y rappeler son mari. Nous verrons si le succès couronna ses nobles efforts.

Au retour de l'autonne, le voisinage d'un ami dont elle était privée depuis longtemps exerça de nouveau son influence sur Marie. Elle voyait sa position s'améliorer ; mais elle poursuivait toujours en vain le grand, l'unique but auquel sa vie était consacrée désormais : rendre Wallden à lui-même et à ses devoirs. Le découragement qui s'était emparé de lui allait toujours croissant, malgré les efforts de Marie pour combattre. Maintenant qu'il pouvait quitter le lit, il passait plusieurs heures de la journée à errer au dehors, et de préférence dans le bois, auquel il demandait un abri contre toute recherche. Mais des inquiétudes constantes ne permettaient pas à Marie de l'abandonner à lui-même, et elle lui reprochait, avec une tendresse inexprimable, la cruauté qu'il montrait en la laissant en proie à ses nouveaux tourments.

« Je t'en conjure, Marie, lui répondit-il un jour, d'un ton brusque, auquel se mêlait pourtant une expression de reconnaissance, laisse-moi en repos ; épargne-moi ces représentations, ces prières éternelles ; — regarde ton mari comme perdu et abandonne-le à son sort.

— T'abandonner à ton sort ? Impossible ! Comment peux-tu avoir cette prétention ? Il faut que tu rentres dans la bonne voie !

— Jamais ! Regarde moi bien, femme ! — Vois ce corps amaigri, ces yeux enfoncés, ces cheveux grisonnants qui couvrent à peine la tête qui renfermait jadis tant de pensées frivoles. Ce lieutenant de Wallden, naguère si brillant, vois-le sous son unique habit, sous cet uniforme usé qu'il n'a pas même le droit de porter, et dont les parements jaunes sont souillés de sa honte ; je te le demarie, Marie, peux-tu

croire que l'homme qui a subi tant d'humiliations de tous genres, qui a vu ses anciens camarades lui tourner le dos, feindre de ne pas l'apercevoir, afin de ne pas être obligés de lui rendre son salut, — peux-tu croire que cet homme qui s'est dégradé lui-même, en cherchant parmi le rebut de l'humanité un aliment à sa honteuse passion, soit capable de renaitre à une nouvelle existence, à une vie active et utile ? Non, ce n'est pas possible !

— Si, cher Wallden, c'est possible ; — quel triomphe ne serait-ce pas, si tu voulais ! Tu peux reconquérir l'estime et l'honneur, et même plus de considération que jamais !

— Je suis trop faible pour cela !

— Tu peux surmonter cette faiblesse ; car maintenant que tout le monde t'a délaissé et que ton propre cœur est conjuré contre toi, il te reste pourtant une amie, qui doit t'être plus chère que tout ce que tu as perdu !

— Ah ! ne me tourmente pas davantage ! Ton dévouement me torture plus que tout le reste ! — Je t'en prie, renonce à ces vaines tentatives ; — laisse-moi sortir !

Les mains de Marie furent aussi impuissantes que ses paroles : elle ne parvint pas à le retenir.

Il sortit comme à l'ordinaire, et ce ne fut qu'à son retour qu'il se sentit le cœur un peu apaisé. Dans ces promenades, il se frayait avec effort un chemin à travers les branches touffues des sapins, et s'enfonçait dans l'épaisseur du bois jusqu'à ce qu'il eût trouvé une place où il pût s'abandonner librement à l'explosion de son désespoir secret, qui ne lui laissait pas un instant de trêve. Mille fois, dans ces heures solitaires, le suicide vint s'offrir à sa pensée, comme le seul remède à ses tortures ; mais il fut toujours retenu par la crainte de porter à sa mal-

heureuse femme un dernier coup, le plus foudroyant de tous. Une autre force, peut-être plus puissante encore, l'empêcha de commettre ce crime : il réfléchissait maintenant, et il portait fréquemment les yeux au-delà du voile qui nous sépare de l'éternité.

Marie avait enfin pénétré les sombres pensées de Wallden, et deviné qu'il ne les combattait que par une sorte d'amour pour elle ; souvent elle tremblait en songeant à l'affreuse possibilité que cette affection perdît son empire sur l'âme agitée de son mari, et l'abandonnât à ses tentations impies.

Mais le drame touchait à son dernier acte.

On était à la fin d'une journée d'hiver. Marie filait assidûment, assise à son rouet, occupation qu'elle avait embrassée depuis que ses broderies ne trouvaient plus d'écoulement.

La vieille Jeanne venait d'allumer le feu. La mère de Marie prit le bas qu'elle tricotoit, et l'on continua de travailler quelque temps en silence.

« Où mon pauvre Wallden peut-il rester si tard ? dit enfin Marie, en levant les yeux sur sa mère. Qu'en penses-tu, maman ?... Lui serait-il arrivé quelque chose ?

— Ah ! ma chère enfant, ne t'inquiète pas ; il ne rentre presque jamais avant cette heure-ci.

— Tu as raison, » répondit la pauvre Marie, essayant de se rassurer et de s'armer contre les affreux pressentiments qui la tourmentaient. N'avait-elle pas eu bien souvent déjà ces mêmes pressentiments, cette même crainte, sans qu'il fût arrivé aucun malheur ? — Pourquoi donc s'abandonner aujourd'hui à cette faiblesse ?

« Fait-il fort sombre dehors, ma chère Jeanne ? demanda-t-elle à sa servante qui travaillait près d'elle.